

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =  
Rivista storica svizzera

**Band:** 29 (1979)

**Heft:** 1: Histoire des Alpes : perspectives nouvelles = Geschichte der Alpen in  
neuer Sicht

**Artikel:** Quelques remarques sur l'émigration des régions préalpines : le cas  
glaronnais - une première approche

**Autor:** Head, Anne-Lise

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-80810>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## QUELQUES REMARQUES SUR L'ÉMIGRATION DES RÉGIONS PRÉALPINES

Le cas glaronnais – une première approche

Par ANNE-LISE HEAD

La plupart des historiens helvétiques s'accordent pour admettre que, de tous temps, seule l'émigration massive a permis d'assurer l'équilibre démographique des régions montagneuses des Préalpes et des Alpes jusqu'au début du XIXe siècle<sup>1</sup>. L'émigration, thème majeur de l'historiographie helvétique, a fait l'objet de publications abondantes. Mais il faut bien reconnaître que l'ensemble des études publiées jusqu'à ce jour se placent toutes dans une perspective déterminée: elles ignorent quasi totalement les mouvements migratoires à l'intérieur de la Suisse; elles privilégient, en revanche, certains courants émigratoires qualifiés d'«importants» ou de «traditionnels», faute de pouvoir les comparer – en raison des lacunes que présente la recherche sur d'autres déplacements de population – avec d'autres courants migratoires peut-être tout aussi importants.

Pour l'Ancien Régime, deux types d'émigration sont relativement bien connus. Ils concernent premièrement les implantations d'émigrés suisses dans certaines régions avoisinantes de la Suisse. Nos connaissances sur l'émigration helvétique proviennent, dans ce cas, pour une grande partie des travaux entrepris par les historiens français et allemands sous l'angle de l'immigration. Notre vision de la mobilité helvétique est singulièrement limitée. Elle se borne aux émigrations vers l'Alsace, la Franche-Comté, quelques villes de France, le Pays de Bade, le Palatinat et le Brandebourg. Nous ignorons presque tout des déplacements vers l'Europe du Nord, la Prusse, l'Europe centrale et orientale. Le deuxième type de migration hors de Suisse, le plus fréquent jusqu'au début du XIXe siècle, est celui qu'occasionne le service étranger. Son importance numérique a souvent fait l'objet d'évaluations, insatisfaisantes à mon avis, parce que basées sur les effectifs théoriques des régiments suisses au service des puissances étrangères, et qui ne tiennent pas suffisamment compte de la composition ethnique peu rigoureuse des régiments suisses.

<sup>1</sup> W. BICKEL, *Bevölkerungsgeschichte und Bevölkerungspolitik der Schweiz seit dem Ausgang des Mittelalters*, Zurich 1947, p. 46.

Nous sommes mieux renseignés sur les migrations de la première moitié du XIXe siècle, en particulier celles qui concernent les émigrations vers l'Amérique, où les études se multiplient<sup>2</sup>.

Mais il faut bien constater que la plupart des travaux publiés<sup>3</sup> mettent particulièrement en relief des émigrations issues le plus souvent du Plateau et se situant toutes dans une aire géographique déterminée, en gros le Mittelland. Le contraste est frappant avec la Suisse orientale et les régions des Préalpes, mal représentées dans la recherche. Ce n'est que récemment qu'ont été publiées les premières données permettant d'évaluer la contribution des régions alpestres à l'émigration<sup>4</sup>. Cependant, la démarche suivie est encore trop souvent rudimentaire: elle se borne à quantifier certains déplacements de population sans expliciter l'impact général du phénomène émigratoire à l'échelon local ou régional sur le mouvement général de la population. Deux obstacles ont empêché une approche plus systématique et plus globale de l'émigration alpine. Le premier me semble résulter de la difficulté où est placé l'historien pour relever tous les émigrés d'une région en raison de la mobilité et de la dispersion des migrants dans tous les pays d'Europe tant au XVIIIe qu'au XIXe siècle. Le second tient aux sources dont dispose l'historien. Mais, contrairement à une croyance généralement répandue, les sources dont nous disposons dans le monde préalpin helvétique permettent d'appréhender l'ensemble des amplitudes émigratoires, même si elles sont moins nombreuses, de moins bonne qualité et plus dispersées dans les archives que les sources plus riches et plus globales utilisées pour étudier l'immigration urbaine.

La présente contribution a pour but d'esquisser et de chiffrer l'importance des mouvements émigratoires de certaines générations nées entre 1700 et 1850 dans le canton de Glaris. J'ai volontairement omis ici le problème de

2 Parmi les plus récentes: M. NICOLIN, *La Genèse de Nova Friburgo. Emigration et colonisation suisses au Brésil, 1817-1827*, Fribourg 1973. – B. WESSENDORF, *Die überseeische Auswanderung aus dem Kanton Aargau im 19. Jahrhundert*, Bâle 1973, et dans: *Argovia* 85 (1973). – G. ARLETTAZ, «L'émigration suisse outre-mer de 1815 à 1920», dans: *Etudes et Sources* 1 (1975). – M.-A. BASSI, *Contribution à l'émigration d'outre-mer des Valaisans 1850-1880*. Mémoire de licence, Genève 1975. Résumé dans: *Bulletin du Département d'Histoire Economique* 6 (1975/76), p. 18-33.

3 Pour une bonne vue d'ensemble des publications consacrées à l'émigration suisse, consulter L. SCHELBERT, *Einführung in die schweizerische Auswanderungsgeschichte der Neuzeit*, Zurich 1976 (*Schweiz. Zs. Gesch.*, Beiheft 16).

4 J. BIELMANN, *Die Lebensverhältnisse im Urnerland während des 18. und zu Beginn des 19. Jahrhunderts*, Bâle 1972 (*Basler Beiträge zur Geschichtswissenschaft* 126). – S. BUCHER, *Bevölkerung und Wirtschaft des Amtes Entlebuch im 18. Jahrhundert. Eine Regionalstudie zur Sozial- und Wirtschaftsgeschichte der Schweiz im Ancien Régime*, Lucerne 1974 (*Luzerner Historische Veröffentlichungen* 1). – M. SCHÜRMAN, *Bevölkerung, Wirtschaft und Gesellschaft in Appenzell-Innerrhoden im 18. und frühen 19. Jahrhundert*, Bâle 1974, et dans: *Innerrhoder Geschichtsfreund* (1974).

l'immigration. En raison d'une réglementation très stricte qui empêche les étrangers d'accéder et à l'habitation et à la bourgeoisie dans les diverses communes du canton, les immigrants sont presque totalement absents de la région au XVIIIe siècle, sauf dans les communes situées sur la frange nord du canton. Au XIXe siècle, la population immigrée s'accroît sous l'effet de l'industrialisation; elle ne représente, cependant, que 3,9% de l'ensemble de la population glaronnaise en 1837, et elle est regroupée dans les seuls villages du «Bas-Pays» où se trouvent les fabriques<sup>5</sup>.

Les sources utilisées pour cerner le phénomène émigratoire varient en fonction du type d'émigration et en fonction de la période étudiée. Nous ne mentionnerons ici que les sources les plus importantes.

Les registres de paroisse sont la source principale pour l'étude des émigrations glaronnaises tant au XVIIIe qu'au XIXe siècle. En raison de l'importance que revêt la possession des droits de bourgeoisie pour l'exercice des droits politiques et économiques, l'habitude s'est instaurée d'utiliser les registres de paroisse pour trancher les cas litigieux de filiation bourgeoise. En ce qui concerne les émigrés masculins, l'inscription, dans le registre de mariage, des mariages conclus à l'extérieur du canton par les ressortissants émigrés devient obligatoire dès le milieu du XVIIIe siècle sous peine de perte du droit de bourgeoisie. Plus encore que pour les migrations masculines, les registres de mariage sont d'une importance primordiale pour étudier les migrations féminines. Dans les cas d'unions de Glaronnaises avec des ressortissants étrangers, l'inscription dans le registre des mariages sous la rubrique des annonces de mariage est souvent la dernière donnée que l'on possède sur les femmes qui émigrent à l'extérieur du canton. L'inconvénient de ce document est qu'il reste fréquemment sur le lieu où le mariage s'est conclu, de sorte qu'il devient impossible de suivre les mouvements ultérieurs des émigrés. Mais, plus encore que les actes de mariage, ce sont les registres des morts qui restent la source essentielle pour connaître les mouvements émigratoires. Ils enregistrent non seulement les décès survenus dans la paroisse, mais également ceux survenus à l'extérieur de la paroisse et à l'étranger<sup>6</sup>.

Pour une catégorie de migration, le service étranger, les registres de décès du lieu dont est originaire le soldat sont particulièrement précieux, car ils sont souvent la seule source pour connaître le destin des soldats morts au service étranger au XVIIe et au début du XVIIIe siècle.

Les sources militaires sont en effet pratiquement inexistantes pour cette

5 O. HEER et J. J. BLUMER, *Der Kanton Glarus, historisch-geographisch-statistisch geschildert ...*, St-Gall/Berne 1846, p. 277 (*Gemälde der Schweiz* 7). Ce pourcentage surévalue l'immigration, car il comprend les étrangers nés dans le canton qui n'ont pas la bourgeoisie glaronnaise.

6 Cette méthode permettant au pasteur de chaque commune de rayer les morts de la liste des réceptionnaires de pensions étrangères et d'évaluer le nombre de pensions devant être allouées à sa commune au moment de la distribution des pensions.

période, à l'exception de quelques rôles de compagnie dispersés. Il n'existe généralement pas de contrôle de troupes systématiques avant le deuxième tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle. De même, le destin des individus qui meurent dans les hôpitaux militaires avant le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle échappe le plus souvent à la connaissance de l'historien, car les hôpitaux militaires, n'étant pas une institution permanente, se déplacent au gré des guerres, accompagnés de leurs documents qui ont disparu pour la plus grande partie. Certains régiments suisses, en particulier ceux qui sont au service des Pays-Bas, possèdent des registres d'aumônerie qui leur sont propres et qui consignent tous les événements démographiques relatifs aux soldats du régiment, tels que mariages, baptêmes, décès. S'il est relativement aisé, par les contrôles de troupes, de connaître le nombre d'individus qui ont servi dans les régiments suisses en France, en Sardaigne et aux Pays-Bas, il n'en est pas de même pour les soldats au service de l'Angleterre, de l'Espagne ou de Naples. Seul le recours au registre des décès de la paroisse d'origine du soldat peut éventuellement éclairer ce mouvement émigratoire.

Le troisième type de documents qui, sans m'éclairer sur les directions qu'a prises l'émigration, m'a permis cependant de compléter mes données, sont les registres de tutelle. Ils signalent également un certain nombre d'individus qui, lors d'un décès ou d'un déplacement prolongé à l'étranger, sont possesseurs de quelque bien devant être administré par un tuteur en leur absence.

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les sources se multiplient. Il faut préciser cependant une modification de taille qui intervient dans la tenue des registres des décès. Jusqu'en 1850, comme nous l'avons vu, les pasteurs enregistrent tous les décès des ressortissants de leur paroisse, morts à l'extérieur de leur paroisse d'origine, qui leur sont communiqués par correspondance ou de vive voix par des parents restés dans le canton. Or, par la suite, la législation sur l'inscription des forains exige que l'acte de décès soit désormais légalisé par une autorité consulaire pour être enregistré dans la commune. Cette modification de la législation entraîne une diminution des inscriptions des émigrés, en particulier de ceux émigrés aux Etats-Unis.

La seconde source qui permet de connaître le destin des générations émigrées est également d'origine pastorale. Il s'agit de «Protokolle» qui existent dès les années 1840 et jusqu'en 1875 environ dans un certain nombre de paroisses. Ce sont des registres tenus par les pasteurs, jour après jour, dans lesquels sont inscrits tous les extraits de baptêmes délivrés pour l'obtention d'un acte d'origine, qui est en principe indispensable pour changer de domicile, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du canton. Le nom et le lieu de destination de tous les migrants sont inscrits avec la spécification s'il s'agit d'une émigration familiale ou individuelle. Les limites de cette catégorie de sources sont cependant évidentes: seul le premier départ du migrant est enregistré et les déplacements successifs échappent à notre inventaire.

Les registres des confirmés, qui existent sporadiquement dans les pa-

roisses protestantes au XVIIIe siècle et systématiquement dès le second tiers du XIXe siècle, m'ont également permis d'établir la mobilité d'individus dont le destin serait autrement resté entièrement inconnu, parce qu'ils émigrent le plus souvent comme célibataires après 1875 et sans avoir obtenu un acte d'origine.

Le dossier migratoire ne peut être complet pour le XIXe siècle sans le recours aux rapports de l'administration. Les deux documents administratifs les plus intéressants sont très probablement les listes officielles des émigrés pauvres qui sont assistés par leur commune d'origine pour émigrer, et ceci dès la première grande vague d'émigration vers les Etats-Unis en 1845, et aussi les registres fiscaux établis pour la levée de l'impôt sur la fortune, qui non seulement mentionnent les hommes majeurs présents dans la commune mais, dans un grand nombre de cas, également les absents.

L'information recueillie m'a permis de cerner la mobilité des générations nées entre 1700 et 1850. Il est cependant nécessaire de souligner deux points essentiels dans la démarche suivie. Le premier est que seules ont été retenues, en l'état actuel de la recherche, les migrations définitives, c'est-à-dire celles qui correspondent à un changement du lieu de décès par rapport au lieu de naissance. Cette approche n'est pas entièrement satisfaisante; elle soulève deux objections. Elle ignore les émigrations temporaires de très longue durée qui durent parfois l'espace de toute la vie d'un individu, l'émigré ne revenant au pays pour y mourir que sur le tard de sa vie. Ce type de migration, important à Glaris parce que la volonté de retour et l'attachement au pays y sont très forts, n'apparaît pas dans la statistique que j'ai établie. Le second inconvénient est que cette démarche ne fait pas la distinction entre un émigré véritable et un simple voyageur décédé hors de sa paroisse. Dans la mesure du possible, et lorsque le document le permettait, j'ai, bien entendu, éliminé cette deuxième catégorie d'individus.

En définitive, les personnes suivantes ont été comptabilisées comme émigrées: celles pour lesquelles nous possédons un acte de décès spécifiant un lieu de décès hors de leur paroisse et celles qui sont sorties d'observation: les événements les plus fréquents correspondant à une fin d'observation étant, au XVIIIe siècle, le mariage, et, au XIXe siècle, la confirmation ou la date de l'émigration. Les individus dont le destin est entièrement inconnu et dont nous ne possédons par conséquent que la date de baptême n'ont pas été recensés comme émigrés.

Deuxième point important: pour connaître l'ampleur du phénomène émigratoire dans les différentes paroisses du canton, j'ai décidé de renoncer à la classification traditionnelle qui se base sur l'origine et de ne considérer que le lieu de naissance des émigrés. En effet, toutes les statistiques officielles, établies toujours en fonction de l'origine, pèchent par excès et attribuent aux mouvements émigratoires de certaines paroisses, en particulier à ceux qui se

font en direction des Etats-Unis, une importance trop grande, parce qu'elles comptabilisent dans la commune d'origine des générations de ressortissants établies depuis longtemps dans d'autres communes, voire même dans d'autres cantons. La même erreur se glisse dans les données sur les émigrants fournies par les agences d'émigration.

Pour cette communication, j'ai utilisé les données rassemblées dans quatre paroisses<sup>7</sup>. Deux des paroisses retenues ici ayant fait l'objet d'une reconstitution des familles, il a été possible de suivre le destin de tous les individus issus de ces paroisses. En revanche, pour les deux autres paroisses, il n'a été possible de relever que les décès à l'extérieur du canton, en raison de l'extrême mobilité de la population glaronnaise. En effet, il a fallu procéder systématiquement à la vérification de tous les lieux de baptême des émigrés pour déterminer si ces derniers étaient bien nés dans la paroisse d'origine mentionnée. Cette prudence méthodologique s'est avérée nécessaire, car plus du tiers des individus mentionnés comme décédés à l'extérieur de leur paroisse d'origine sont déjà nés à l'extérieur de la paroisse, et son par conséquent de «faux émigrés».

L'examen des résultats nous permet de déterminer l'importance du mouvement émigratoire à l'extérieur du canton pour les quatre paroisses étudiées<sup>8</sup>. En chiffres absolus, les générations de la première moitié du XVIIIe siècle fournissent 366 émigrés, celles de la seconde moitié 850, et celles de la première moitié du XIXe siècle 2589 émigrés<sup>9</sup>. Il s'agit d'un accroissement remarquable, puisque des générations du XIXe siècle sont issues sept fois plus d'émigrants que de celles du début du XVIIIe siècle. Les mouvements migratoires des générations observées ne se répartissent pas de manière uniforme. L'analyse par cohorte décennale révèle un nombre d'émigrés à peu près stable jusqu'en 1770, soit entre 63 et 91 émigrés pour chacune des décennies. La rupture se produit avec la génération de 1771–1780: 151 personnes émigrant hors du canton. L'essor émigratoire est désormais irréversible. Plus de 280 individus de la génération née en 1781–1790 finiront leurs jours à l'extérieur du canton. Ils sont déjà 547 en 1811–1820, et 701 en 1841–1850.

Mais, considérés en eux-mêmes, ces chiffres ne présente qu'un intérêt limité. Ils doivent être considérés dans le contexte démographique des paroisses étudiées. Le Tableau 1 indique la proportion des personnes qui, dans une génération donnée, ont émigrés hors du canton.

7 En réalité, le dépouillement a porté sur 10 paroisses. Le classement n'étant pas terminé, il ne sera question que des émigrés des quatre paroisses suivantes: Elm, Mollis, Ennenda et Schwanden.

8 En 1798, ces 4 paroisses totalisent approximativement 7704 habitants. Source: Helv. Archiv Bern, Bd. 1090 P. La paroisse de Ennenda, créée en 1774, n'apparaît dans nos statistiques que dès la décennie 1771–1780.

9 Rappelons qu'en raison de la méthode utilisée, les chiffres cités ici sont des chiffres minima susceptibles d'être améliorés de quelques unités.

Tableau 1. Emigrés hors du canton, par génération (4 paroisses)

1701-1710	1711-1720	1721-1730	1731-1740	1741-1750	1751-1760	1761-1770	1771-1780	1781-1790	1791-1800	1801-1810	1811-1820	1821-1830	1831-1840	1841-1850
70	63	84	69	80	59	91	151	285	261	293	336	547	712	710
En % par rapport aux naissances .....														
6,7	6,1	7,7	5,0	5,8	4,0	5,0	6,1	10,5	9,4	9,9	11,8	12,6	17,1	18,2

Tableau 2. Proportion des émigrés hors du canton par rapport aux survivants (4 paroisses)

1701-1710	1711-1720	1721-1730	1731-1740	1741-1750	1751-1760	1761-1770	1771-1780	1781-1790	1791-1800	1801-1810	1811-1820	1821-1830	1831-1840	1841-1850
6,7	6,1	7,7	5,0	5,8	4,0	5,0	6,1	10,5	9,4	9,9	11,8	12,6	17,1	18,2
Emigrés/naissances ..														
Emigrés/survivants à 16 ans .....														
13,3	12,3	11,0	10,2	9,7	6,6	8,4	11,6	17,6	14,5	15,2	18,1	22,1	28,8	30,7

Tableau 3. Emigrés définitifs par génération (y compris les migrations à l'intérieur du canton) (2 paroisses)

1701-1710	1711-1720	1721-1730	1731-1740	1741-1750	1751-1760	1761-1770	1771-1780	1781-1790	1791-1800	1801-1810	1811-1820	1821-1830	1831-1840	1841-1850
18,9	17,0	18,2	14,8	13,4	12,7	12,9	14,2	20,1	19,3	22,7	29,1	-	-	36,6
Emigrés/naissances ..														
Emigrés/survivants à 16 ans .....														
38,0	34,0	36,4	29,6	22,1	21,1	20,6	23,7	33,5	29,7	34,9	45,0	-	-	50,6



Considéré par rapport aux naissances, le mouvement émigratoire revêt une allure différente. Nous assistons à une diminution de l'émigration pour les générations du milieu du XVIIIe siècle (1731–1770), et à une reprise de l'émigration dès les générations 1781–1790, déjà esquissée dans le nombre des migrants de cette génération.

Mais dans le calcul assez grossier des émigrés par rapport aux naissances n'intervient pas une variable importante: la mort. J'ai tenté d'esquisser l'importance de l'émigration en tenant compte de la mortalité, c'est-à-dire du nombre probable de survivants à 16 ans, les adultes étant les principaux concernés par l'émigration. Le choix de l'âge retenu peut paraître arbitraire à première vue. En fait, il correspond à une réalité glaronnaise. Seize ans est l'âge de la majorité à Glaris, l'âge à partir duquel l'on peut s'engager au service étranger, se marier ou émigrer sans l'autorisation des parents. J'ai retenu, provisoirement, les hypothèses suivantes: 50% de survivants jusqu'en 1740<sup>10</sup>, 60% jusqu'en 1790, 65% jusqu'en 1830 et 70% jusqu'en 1850. Le Tableau 2 nous présente alors une image sensiblement différente de l'émigration. Un individu sur 8 arrivés à l'âge adulte meurt hors du canton pour la première génération du XVIIIe siècle, 1 sur 15 au milieu du XVIIIe siècle (1751–1760), 1 sur 7 au début du XIXe siècle et 1 sur 3 au milieu du XIXe siècle.

Deux constantes de l'histoire émigratoire glaronnaise – le service étranger et le mercenariat au XVIIIe siècle, et l'émigration vers les Etats-Unis au XIXe siècle – façonnent l'allure générale de l'émigration:

- La conjoncture défavorable des premières décennies du XVIIIe siècle explique en grande partie l'attrait de l'émigration sous la forme du service étranger pour les générations nées entre 1701 et 1740.
- L'expansion de l'industrie textile, qui se traduit par un accroissement des revenus individuels, ralentit l'émigration des générations 1741–1780.
- Deux phénomènes – décalés dans le temps – affectent les générations 1781–1800. Les guerres de l'Empire, qui coïncident avec une grave crise dans le textile glaronnais, drainent une proportion importante de jeunes gens dans les troupes au service de France. Dans les années 1840, la restructuration de la production textile glaronnaise et le chômage qui s'ensuit entraînent également une proportion importante de ces générations à émigrer vers les Etats-Unis.
- Pour la génération 1801–1810, l'émigration transocéanique supplante progressivement celle au service étranger.
- Le renversement de la tendance est acquis pour les générations suivantes: l'émigration Outre-Atlantique domine désormais la scène glaronnaise.

Dans quelle mesure cette grande mobilité rurale est-elle déterminée par le mouvement général de la population? En nous reportant à l'analyse de la

10 Pour les premières générations du XVIIIe siècle, le nombre de survivants est probablement sous-estimé, mais l'étude de la mortalité au début du XVIIIe siècle n'est pas terminée.

balance démographique, nous constatons que l'excédent des naissances sur les décès explique l'ampleur du mouvement migratoire. L'examen du surplus naturel de chaque génération est révélateur à cet égard. L'émigration à l'extérieur du canton absorbe 69% du croît naturel de la génération 1741–1750. Pour les générations suivantes, celles nées en 1751–1780, cette proportion n'est plus que de 23%. Par la suite, elle s'élève à nouveau, progressivement; le solde migratoire est de 34% pour la génération 1781–1790, de 37% pour celle de 1791–1800 et de 49% pour celle de 1801–1810. L'émigration nette hors du canton représente déjà 58% de l'accroissement naturel pour la génération née en 1811–1820. L'équilibre entre émigration et surplus naturel est probablement atteint dans la décennie 1850–1860.

Il n'a été question jusqu'ici que des émigrations extra-cantonales. Mais il est nécessaire d'examiner également l'importance des migrations intérieures qui, pendant la période observée, concernent plusieurs milliers d'individus. Paradoxalement, il est plus difficile d'appréhender l'importance du mouvement migratoire intérieur: en particulier les migrations matrimoniales féminines, très nombreuses, échappent en grande partie au relevé lors du dépouillement des registres des décès; les femmes, acquérant le droit de bourgeoisie de leur époux, sont mentionnées au décès comme originaires de la paroisse de l'époux.

Je me suis limitée ici aux données de deux des paroisses pour lesquelles j'ai reconstitué les familles, à savoir les paroisses de Elm et de Mollis. L'examen des migrations de ces deux paroisses montre que les migrants définitifs à l'intérieur du canton représentent un peu plus de la moitié (56%) de l'ensemble des émigrés jusqu'à la génération 1781–1790. La tendance se renverse définitivement dès la génération 1781–1790, avec 57% de l'ensemble des émigrés de ces deux paroisses qui émigrent à l'extérieur du canton. Cette proportion s'élève progressivement jusqu'à 79% pour la génération 1841–1850.

En juxtaposant les résultats obtenus pour les migrations intérieures et l'émigration hors du canton, nous obtenons l'ensemble des émigrés définitifs par génération (Tab. 3).

Rapportée à l'ensemble des naissances d'une génération, la mobilité de la population s'avère énorme et, si l'on ne tient compte que des individus qui atteignent l'âge adulte, exceptionnel: 1 personne sur 2,5 meurt dans un lieu autre que celui de sa naissance au début du XVIIIe siècle. La stabilité maximale de la population est atteinte avec seulement 1 individu sur 5 au milieu du XVIIIe siècle (génération 1761–1770). L'extrême mobilité de la dernière génération observée (1841–1850) – où la moitié des individus meurent hors de la paroisse – est d'ailleurs confirmée pour les autres villages dont je possède le relevé des émigrants.

Il est intéressant de comparer ces quelques données avec celles que j'ai pu recueillir pour d'autres régions préalpines. Les renseignements, fragmen-

taires pour l'instant, dont on dispose pour les régions montagneuses de Suisse limitent les comparaisons possibles à la seconde moitié du XVIIIe et au début du XIXe siècle. En effet, il m'a semblé délicat, en l'état actuel de nos connaissances, d'établir un bilan migratoire pour la première moitié du XVIIIe siècle qui se baserait sur des évaluations de population calculées d'après des taux de natalité et des taux de nuptialité hypothétiques<sup>11</sup>. Le Tableau 4 récapitule l'importance de l'émigration nette par rapport à l'accroissement naturel de diverses paroisses et contrées des régions montagneuses de la Suisse centrale et du canton d'Appenzell Rh.-Ext.

L'examen des données du Tableau 4 révèle la croissance généralisée de la population rurale dans la seconde moitié du XVIIIe siècle en Suisse centrale et dans le canton d'Appenzell Rh.-Ext. Il confirme également que l'excédent des naissances est à l'origine de l'émigration. Pour les deux paroisses glaronnaises où nous possédons tous les émigrés, l'émigration absorbe 76% de l'excédent des naissances entre 1751 et 1800. Cette proportion n'est atteinte et même dépassée que par les paroisses du canton d'Obwald où l'émigration réduit l'accroissement réel au quart de l'accroissement naturel à Kerns, et même absorbe entièrement le surplus des naissances à Giswil. Le solde migratoire élevé du canton d'Appenzell Rh.-Ext. (64% des naissances) s'explique, peut-être, par l'énorme pression démographique que connaît ce canton dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle. La densité par km<sup>2</sup> de sol productif y est l'une des plus élevées, sinon la plus élevée, du monde rural préalpin helvétique.

Nous avons analysé les courants migratoires hors du canton dans les quatre paroisses glaronnaises étudiées<sup>12</sup>. Le Tableau 5 nous apporte des précisions sur la répartition géographique de 3483 émigrés, qui représentent 92% du total des émigrés des générations 1701–1850.

L'émigration vers la Suisse, tout en ayant un rôle non négligeable, n'exerce pas une très grande attraction sur les migrants glaronnais. En effet, dans les pourcentages mentionnés se trouve un fort contingent d'individus nés dans les générations 1701–1790 qui meurent dans la «colonie» de Glaris, le bailliage de Werdenberg. Les cantons limitrophes attirent le plus grand nombre d'émigrants: dans l'ordre d'importance, ce sont les cantons des Grisons, de St-Gall et de Zurich. Il s'agit essentiellement d'une émigration de petites gens qui s'installent dans un milieu rural, le Toggenburg et les Grisons au XVIIIe siècle, et d'ouvriers qui travaillent dans les fabriques

11 Le premier dénombrement systématique pour la Suisse centrale est celui effectué sur la requête de l'évêque de Constance en 1743. Nous ne possédons pas les détails du relevé. L. Meister ne présente que les résultats globaux par paroisse. Pour Einsiedeln, le chiffre de population est visiblement erroné et ne correspond pas à la réalité: nous ne l'avons pas utilisé.

12 L'analyse de la mobilité intérieure dans le canton de Glaris fera l'objet d'une autre publication.

Tableau 4. L'émigration nette en Suisse centrale et dans le canton d'Appenzell Rh.-Ext.

Lieux	Période d'observation	Accroissement naturel de la population	Bilan naturel (excédent des naissances)	Emigrations nettes	
				en chiffres absolus	par rapport à l'excédent naturel
<b>Ct. de Lucerne:</b>					
<i>Entlebuch<sup>a</sup></i>					
4 paroisses <sup>b</sup> . . . . .	1745–1780	182	1612	1430	89%
4 paroisses . . . . .	1780–1798	789	1541	752	49%
7 paroisses <sup>c</sup> . . . . .	1780–1798	2147	3157	1010	32%
6 paroisses <sup>d</sup> . . . . .	1798–1816	2151	3234	1083	33%
<i>Ct. de Obwald<sup>e</sup></i>					
Giswil <sup>f</sup> . . . . .	1743–1798	– 5	85	90	106%
Kerns <sup>f</sup> . . . . .	1743–1798	174	698	524	75%
<i>Ct. de Uri<sup>g</sup></i>					
Unterschächen . . .	1764–1846	140	226	86	38%
Spiringen . . . . .	1766–1794	90	220	130	59%
Silenen . . . . .	1741–1830	–	–	–	> 50%
<i>Ct. de Schwyz<sup>h</sup></i>					
Einsiedeln . . . . .	1684–1754	930	1530	600	39%
<i>Ct. de App. Rh.-Ext.<sup>i</sup></i>					
Tout le canton <sup>j</sup> . . .	1766–1794	1414	3885	2471	64%

**Sources:**

- <sup>a</sup> Les données sur l'Entlebuch sont calculées d'après S. BUCHER, *op. cit.*, p. 16sq. et 109sq.
- <sup>b</sup> Les 4 paroisses sont: Marbach, Entlebuch, Doppleschwand et Romoos.
- <sup>c</sup> Les 7 paroisses sont les paroisses mentionnées sous <sup>b</sup> et en outre: Hasle, Schöpfheim et sa filiale Flühli, Escholzmatt.
- <sup>d</sup> Les paroisses sont celles mentionnées sous <sup>c</sup>, sauf Doppleschwand.
- <sup>e</sup> Les chiffres de population de ces deux paroisses sont tirés de L. MEISTER, *Kleine Reisen durch einige Schweizer-Cantone*, Bâle 1782, p. 62, en ce qui concerne le dénombrement de 1743. – R. HOPPELER, «Die Einwohnerzahl Unterwaldens am Schluss des XVIII. Jahrhunderts», dans: *Zs. für Statistik* 31 (1895), p. 746, récapitule la population de 1798.
- <sup>f</sup> Le mouvement de la population est calculé d'après les registres des baptêmes et des décès conservés dans les archives de paroisse.
- <sup>g</sup> Ces données sont tirées de: J. BIELMANN, *op. cit.*, p. 29 et 34.
- <sup>h</sup> L'accroissement de la population est calculé d'après P. O. RINGHOLZ, «Kirchliches aus Einsiedeln», dans: *Mitt. des Historischen Ver. des Kts. Schwyz* 21 (1910), p. 140sq. Le mouvement des naissances et des décès est calculé d'après les registres de paroisse conservés dans le «Stiftsarchiv».
- <sup>i</sup> Les chiffres de populations sont pris dans: G. RÜSCH, *Der Kanton Appenzell, historisch, geographisch, statistisch geschildert*, St-Gall/Berne 1835, p. 45sq. Les données sur les naissances et les décès proviennent de: *Materialien zu einer vaterländischen Chronik des Kts. Appenzell a.RH.* 2 (1810), p. 97.
- <sup>j</sup> Comme le document ne précise pas si les enfants morts sans baptême sont compris dans les chiffres mentionnés, j'ai fait un second calcul qui comprend 8,07% d'enfants morts sans baptême. Ce pourcentage est extrapolé de la paroisse de Speicher, pour laquelle nous possédons le nombre exact d'enfants morts avant le baptême. L'émigration nette par rapport à l'accroissement naturel serait alors de 60%.

Tableau 5. Répartition géographique des émigrés hors du canton de Glaris (en %)

Génération nées en	Suisse	Merc.	Amér.	All. et Autr.	Eur. nord	Russie	Eur. sud	Orient
1701–1730 .....	26,7	32,8	1,1	21,6	11,7	5,0	1,1	–
1731–1760 .....	36,7	30,7	1,8	10,3	10,3	7,2	3,0	–
1761–1790 .....	40,0	23,3	6,5	9,8	6,1	7,1	7,2	–
1791–1820 .....	31,6	8,9	41,4	3,5	3,5	4,8	6,2	0,1
1821–1850 .....	19,4	0,6	74,7	2,0	0,4	0,3	2,1	0,5

textiles du canton de Zurich (générations 1810–1850). L'attraction urbaine est inexistante au XVIIIe siècle, faible pour les générations du début du XIXe siècle et importante seulement pour les générations 1821–1850.

L'émigration au service étranger est l'émigration du pauvre par excellence, car c'est la seule forme d'émigration pour laquelle aucun capital n'est requis. Le mouvement émigratoire au service étranger est d'autant plus important qu'il ne concerne presque exclusivement que les hommes. La diminution très marquée du mercenariat correspond à une modification de la structure du service étranger. Les premières générations du XVIIIe siècle (1701–1730) ont encore une structure de l'âge au recrutement particulière, que l'on peut qualifier d'archaïque: les hommes recrutés sont de tous âges, souvent mariés et pères de famille. A ces générations d'engagés succède un recrutement d'hommes jeunes, dont la durée de service n'est que de courte durée.

Le courant émigratoire Outre-Atlantique devient prépondérant avec la génération 1791–1820. Ce sont désormais les Etats-Unis qui attirent le plus d'émigrés (98% de l'ensemble des émigrés outre-mer). L'ampleur de cette émigration s'explique par le fait qu'il s'agit d'une émigration essentiellement familiale.

Les émigrations européennes sont des émigrations largement masculines et professionnelles. Il faudrait pouvoir les analyser en détail, car chaque paroisse a souvent un courant émigratoire qui lui est propre. Ainsi, la paroisse de Schwanden connaît une forte émigration vers l'Angleterre (artisans), la Norvège, le Danemark et l'Empire austro-allemand (commerce); en revanche, l'attrait de la Russie est prépondérant pour les ressortissants de la paroisse de Ennenda (grand négoce), un nombre d'émigrés de cette paroisse se dirigent également vers l'Autriche (production textile).

En conclusion de cette analyse, il faut souligner le rôle très important du mouvement naturel dans l'évolution de l'émigration. Le service étranger n'a pas été un frein suffisant à la croissance démographique du XVIIIe siècle, il l'a simplement ralenti. L'industrialisation, axée uniquement sur le textile, a

pu absorber la très grande poussée démographique de 1760–1790. La trop grande spécialisation de l'industrie glaronnaise, les crises successives qui la touchent (1798 – 1815 – 1842 – 1855) finissent par provoquer une émigration massive, mais cependant très différenciée. Il n'y a pas une émigration cantonale à Glaris, il y a des émigrations locales, voire familiales.